Discours de l'Ambassadeur Jean-Fançois Blarel à l'occasion de la remise des insignes d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole à Monsieur Eduardo Diniz, Directeur général du Cabinet de la Planification, des Politiques et de l'Administration générale (GPP)

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Forêts et du Développement rural,
Mesdames, Messieurs,
Monsieur Eduardo Diniz,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui, cher M. Eduardo Diniz, au Palais de Santos, en présence de votre famille [de votre épouse, Mme Alexandra Lopes], vos proches et amis, afin de vous remettre les insignes d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole, une des distinctions les plus anciennes dont s'est dotée la République française pour récompenser des personnes ayant rendu des services marquants à l'agriculture de notre pays.

Monsieur le Ministre, votre présence qui nous honore beaucoup est révélatrice de la grande estime dans laquelle vous tenez M. Eduardo Diniz.

L'Ambassade de France au Portugal a eu le privilège de faire plus ample connaissance avec vous lors de votre nomination, en 2012, à la tête du GPP, le Cabinet de la Planification et des Politiques, à l'époque sous la tutelle du Ministère portugais de l'agriculture, de la mer, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, configuration inédite qui rassemblait pour la première fois les portefeuilles de l'agriculture et de l'environnement. Vous entretenez depuis d'excellentes relations de travail avec nos services ainsi qu'avec le Conseiller agricole compétent pour la Péninsule ibérique, M. Jérôme Frouté, qui a tenu à se déplacer à Lisbonne pour assister à votre distinction.

Avant de diriger le GPP, vous avez poursuivi une brillante carrière professionnelle toute entière consacrée au service public et aux politiques agricoles. C'est à votre carrière de plus de vingt ans en tant qu'« agronome urbain » comme vous aimez vous définir, que je souhaite rendre honneur ce soir.

Je me permets à présent de revenir sur votre parcours que vos proches ici présents connaissent certainement bien mieux que moi. Originaire de Lisbonne, ville où vous êtes né en 1969, vous avez des racines rurales dans la région de Coruche où vous maintenez encore une exploitation familiale avec votre frère. Votre passion pour l'agriculture vous a poussé à suivre des études d'agronomie au prestigieux Institut Supérieur d'Agronomie de l'Université Technique de Lisbonne, où vous vous êtes spécialisé, en 1994, en économie agraire et sociologie rurale. Vous démarrez ensuite votre carrière professionnelle à l'Institut de la vigne et du vin en tant que cadre

technique chargé du suivi des marchés vitivinicoles. En 1998, vous êtes nommé chef de département de la direction générale de planification et des politiques agroalimentaires que vous quittez en avril 1999 pour intégrer le département du lait et des produits laitiers à la Direction des productions animales. Dans le cadre de vos fonctions, vous avez notamment été le coordonnateur de la Commission technique intersectorielle créée pour évaluer la question du lactosérum/ petit lait.

A partir de novembre 2002, vous rejoignez le cabinet du Secrétaire d'Etat au développement rural, M. Fernando Bianchi de Aguiar, comme conseiller technique avant d'être nommé Sous-directeur général du GPP et Vice-président de la Commission de planification et de la gestion des urgences en agriculture début 2014. C'est au cours de cette période que vous coordonnez le groupe de travail qui élabore les propositions pour la mise en œuvre du régime de paiement unique suite à la réforme de la Politique agricole commune (PAC) de 2003.

En mai 2005, vous devenez chef de département puis, en mars 2007, chef du service « production et marchés agricoles » du GPP. Vous avez, entre autres, représenté le Portugal au sein du Groupe de Haut Niveau sur le lait établi par la Commission européenne qui a abouti à la création du paquet laitier et à la contractualisation en remplacement des quotas. Je me permets de signaler que plusieurs années après, la gestion du marché du lait en Europe est, comme vous le savez, loin d'être résolue et est source de préoccupation pour nos deux pays.

Pour en revenir à votre carrière professionnelle, vous avez à nouveau assumé des fonctions au sein d'un cabinet ministériel en juin 2011, désormais en tant que Directeur de Cabinet de l'ancien Secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. José Diogo Albuquerque. Vos qualités intellectuelles et de négociateur ainsi que votre capacité pour établir des ponts vous ont conduit, en janvier 2012, au poste de Directeur général du GPP, que vous occupez encore aujourd'hui, avec des responsabilités accrues suite à la restructuration du GPP qui a intégré les compétences de l'ancien Secrétariat général du Ministère de l'agriculture.

Au cours de ces quatre dernières années à la tête du GPP, vous avez assisté les Ministres portugais de l'agriculture (mais aussi de l'environnement et de la mer!), dont M. Luís Capoulas Santos, dans la gestion de plusieurs crises et dossiers sensibles. Je citerai en particulier la sécheresse qui a affecté le Portugal en 2012 ou encore les longues négociations sur la dernière réforme de la PAC et sa mise en œuvre au niveau national. Je n'oublie bien évidemment pas l'actuelle crise de l'élevage qui affecte les producteurs de lait et de viande porcine, un dossier complexe auquel la France doit elle-aussi faire face et sur lequel nos deux pays ont des positions très proches.

Sur une note plus positive, vous avez contribué, M. Eduardo Diniz, à la définition d'une stratégie sur l'internationalisation du secteur agro-alimentaire portugais. Depuis mon arrivée au Portugal, je constate que le secteur n'a jamais été aussi dynamique en particulier dans la filière des fruits et légumes, attirant de plus en plus de jeunes agriculteurs.

Vous avez par ailleurs contribué à la création d'un nouvel espace d'analyse sur l'évolution des politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la mer en lançant, en 2015, la publication « Cultivar – Cahiers d'analyse et prospective ». La deuxième édition, sortie en novembre dernier, intégrait notamment un article de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, l'actuelle directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises, consacré aux sols et qui évoquait l'initiative « 4 pour 1000 ». Je suis heureux d'apprendre que gouvernement portugais a adhéré à cette démarche en faveur des sols, de la sécurité alimentaire et du climat lors de la COP21, qui s'est tenue à Paris en décembre 2015.

En ce qui concerne vos relations avec l'Ambassade de France, je tiens à vous remercier, en mon nom et celui des agents que vous avez le plus souvent rencontrés, pour l'attention dont vous faites toujours preuve à notre égard et pour votre grande disponibilité. Malgré vos importantes responsabilités et un agenda très chargé, vous avez toujours apporté des réponses à nos nombreuses sollicitations sur des sujets souvent très techniques que nous ne pouvons hélas pas toujours connaître en profondeur.

Vous êtes aujourd'hui un interlocuteur privilégié de la France et nous espérons que nous pourrons maintenir nos échanges fructueux à l'avenir afin de mieux percevoir les priorités et les enjeux de l'agriculture portugaise mais aussi de contribuer au renforcement de la coopération entre nos deux pays dans le domaine agricole. Vos vues sur la politique agricole sont en effet souvent proches des positions françaises et votre soutien et celui du gouvernement que vous représentez sont déterminants, comme cela a été le cas pour l'adoption de certaines mesures de la nouvelle Politique agricole commune.

Je profite de la présence de M. le Ministre pour exprimer notre souhait de poursuivre cette collaboration avec les différents organismes dont il a la tutelle, à commencer par le GPP.

M. Diniz, nous espérons que la décoration qui vous est remise aujourd'hui vous incitera à continuer à vous intéresser à la France dans tous les domaines, au-delà de la gastronomie et de l'agriculture que vous connaissez déjà si bien !

M. Eduardo Diniz, au nom du Ministre de l'Agriculture, je vous fais Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole.